## **Ouestions** orales

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je ne puis confirmer l'allégation du député. Les négociateurs reviennent de Washington ce soir et ils me donneront un compte rendu. Je n'ai reçu aucun renseignement ou rapport qui tendrait à accréditer les propos du député.

Quant aux mises à pied, il me semble étrange qu'il parle de mises à pied tant de mois avant qu'une entente sur le libre-échange ne soit négociée, revue et corrigée et mise en vigueur. Je propose qu'il prenne le temps de réfléchir à ses arguments.

M. Langdon: Il est prévu que ces mises à pied seront échelonnées sur les deux prochaines années et elles coïncident donc parfaitement avec l'entrée en vigueur éventuelle de ce pacte de libre-échange.

LES MISES À PIED ANNONCÉES AU BUREAU D'EXPORTATION DE FORD, À WINDSOR

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, puisque la ministre du Commerce extérieur est incapable de répondre à ma question, je vais adresser ma question supplémentaire au ministre responsable de l'industrie. Le gouvernement va-t-il ordonner une enquête publique sur ces mises à pied qui suppriment des emplois vitaux dans le secteur des exportations? Va-t-il également tenter de convaincre Ford de continuer à exploiter ses installations et à en assurer la viabilité dans l'intérêt de la collectivité de Windsor?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, cette décision de la compagnie Ford n'est tout simplement pas de réduire ses activités au Canada, on doit savoir que la plupart des opérations de cette division étaient orientées vers des marchés de l'Amérique du Sud, de l'Amérique latine. Conséquemment, de plus en plus les compagnies font produire localement les produits qui sont utilisés dans ces pays. C'est pour cette raison que nous sommes à élaborer une politique de l'industrie automobile qui assurera justement aux travailleurs canadiens un avenir progressif.

## LA VIOLENCE FAMILIALE

L'AIDE AUX FEMMES BATTUES ET À LEURS ENFANTS—LES MESURES QUE LE GOUVERNEMENT ENTEND PRENDRE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, hier je soulevais en cette Chambre le sérieux problème de la Maison d'Amitié, un centre d'accueil pour femmes et enfants en détresse. Menacée d'une augmentation de 3 000 \$ par mois, la Maison d'Amitié crie au secours. Le premier ministre m'a avoué hier, et je le cite textuellement:

Le problème des femmes victimes de violence est l'un des plus graves défis sociaux et juridiques que nous ayons à relever.

Il a également dit que:

La réponse collective aux niveaux provincial et fédéral . . .

... était inacceptable.

Je demande au gouvernement: Quand peut-on attendre de lui une action positive, concrète, des actes réels pour justement venir en aide à ces millions de femmes au Canada qui sont battues et dont les enfants sont en détresse? Qu'est-ce que le gouvernement va faire pour démontrer un leadership dans ce dossier?

[Traduction]

L'hon. David Crombie (secrétaire d'État du Canada): Comme le sait le député, monsieur le Président, la ministre responsable n'est pas à la Chambre aujourd'hui à cause d'autres engagements. Je puis assurer au député, comme il le sait sûrement déjà, que le ministre comprend son inquiétude et a déjà fait savoir qu'il prendra les mesures qui s'imposent.

## ON DEMANDE AU MINISTRE DE DONNER DES INSTRUCTIONS

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'adresse ma question supplémentaire au ministre des Travaux publics. Le ministre entend-il mettre en pratique ce que le premier ministre a préconisé hier, c'est-à-dire se préoccuper des femmes battues? Ordonnera-t-il à la CCN de revenir sur sa décision et de ne pas hausser de 3 000 \$ par mois, le loyer de la Maison d'Amitié, un centre d'accueil pour les femmes battues? Fera-t-il preuve d'initiative en agissant? Se préoccupe-t-il du sort des femmes battues?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, depuis deux ou trois ans cet organisme paie 1 \$ de loyer par an. Nous avons fait savoir à la direction que nous augmenterions très graduellement ce montant en tenant compte de la situation. Cet organisme paie maintenant 500 \$ par mois. Nous lui avons donné un préavis suffisant pour qu'il ait le temps de trouver de nouvelles sources de financement. Nous nous montrerons très coopératifs pour tâcher de rendre justice à sa situation particulière.

[Français]

## L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR L'AIDE DU GOUVERNEMENT À LA COMPAGNIE EXPRO DE VALLEYFIELD

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, j'ai une question pour le ministre de l'Expansion industrielle régionale. Le ministre peut-il confirmer que le gouvernement fédéral aide la compagnie Expro de Valleyfield en participant à une subvention de 8 millions de dollars et à un prêt garanti de 20 millions de dollars pour la modernisation de son usine d'explosifs et pour réduire sa pollution, et que 600 employés pourront être mis à pied à cause de cette modernisation? Pourquoi le gouvernement subventionne-t-il une mise à pied au lieu d'une création d'emplois dans cette région?

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je ne suis pas particulièrement au courant de ce dossier-là. J'en prendrai connaissance dès cet après-midi et je tiendrai mon collègue au courant de l'évolution de ce dossier.